



KIT DE RÉVISION · NIVEAU 2

Fiqh comparé Niveau 2

Kit de révision

مُرَاجَعَةُ الْفِقْهِ الْمُقَارَنِ

Pour réviser le manuel Fiqh comparé · Niveau 2 (la zakāt, le jeûne, le Hajj et le sacrifice) : un plan de révision, une grille « qui dit quoi ? », un questionnaire, un exercice sur les preuves, la carte des causes de divergence, 37 cartes mémoire avec les quatre avis et la cause de chaque divergence, un lexique, une auto-évaluation et les corrigés.



Toutes nos ressources

Scannez pour ouvrir
taha-academy.com

TAHA ACADEMY · taha-academy.com

Mode d'emploi

طريقة الاستعمال

Ce kit accompagne le manuel *Fiqh comparé · Niveau 2* (la zakāt, le jeûne, le Hajj et le sacrifice). Il ne contient aucune information nouvelle : tout ce qui s'y trouve est tiré du manuel, lui-même rédigé à partir des ouvrages consultés sur al-Maktaba ash-Shāmila. Son but est de vous faire retrouver par vous-même ce que vous avez lu, car c'est en cherchant la réponse qu'on la retient.

Étape	Ce que vous faites	Partie du kit
1. Lire	Lisez un chapitre du manuel, question par question.	Le manuel
2. Se tester	Le lendemain, remplissez la grille « Qui dit quoi ? » de mémoire, puis faites le questionnaire et l'exercice des preuves.	Exercices 1 à 3
3. Corriger	Comparez avec le corrigé ; relisez dans le manuel les questions où vous vous êtes trompé.	Corrigés
4. Répéter	Revoyez les cartes mémoire quelques jours plus tard, puis une semaine plus tard, en écartant celles que vous maîtrisez.	Cartes mémoire
5. Faire le point	Cochez dans la liste finale ce que vous savez expliquer sans le manuel.	Auto-évaluation

Le plus important : pour chaque question, savoir dire non seulement qui dit quoi, mais pourquoi : la preuve de chaque école et la cause de la divergence. C'est ce qui permet de respecter l'avis des autres.

Plan de révision

خطة المراجعة

Un rythme possible : une partie du manuel par jour, puis des exercices et des répétitions espacées. Adaptez-le à votre temps.

Jour	À faire	Puis	Fait
Jour 1	Lire : Partie 1 · La zakāt (questions 1 à 11)	Cartes mémoire de la partie	☐
Jour 2	Lire : Partie 2 · Le jeûne (questions 12 à 21)	Cartes mémoire de la partie	☐
Jour 3	Lire : Partie 3 · La retraite spirituelle (i'tikāf) (questions 22 à 23)	Cartes mémoire de la partie	☐
Jour 4	Lire : Partie 4 · Le Hajj et la 'umra (questions 24 à 33)	Cartes mémoire de la partie	☐
Jour 5	Lire : Partie 5 · Le sacrifice de l'Id (uḍḥiya) (questions 34 à 37)	Cartes mémoire de la partie	☐
Jour 6	Exercice 1 (Qui dit quoi ?), puis corrigé	Relire les questions manquées	☐
Jour 7	Exercices 2 et 3, puis corrigés	Relire les questions manquées	☐
Jour 8	La carte des causes	Expliquer chaque cause avec un exemple	☐
Jour 11	Toutes les cartes mémoire	Écarter celles qu'on maîtrise	☐

Jour	À faire	Puis	Fait
Jour 18	Cartes restantes et auto-évaluation	Refaire l'exercice 1 sans aide	☐

La carte des causes

خَرِيطَةُ أَسْبَابِ الْخِلَافِ

Ibn Rushd ramène chaque divergence à une cause. Ce tableau classe les questions du manuel selon la cause principale indiquée dans leur encadré « La cause de la divergence ». Une question peut avoir plusieurs causes : on a retenu la première. Exercice : pour chaque groupe, expliquez la cause avec vos mots en prenant un exemple.

Cause principale	Questions
Le sens d'un mot ou d'une particule	12. Le ciel couvert la nuit du 30 Sha'bān · 27. La 'umra est-elle obligatoire ? · 31. Le parcours entre Şafā et Marwa (sa'y) · 37. Combien de jours dure le temps du sacrifice ?
Des récits qui s'opposent ou qui diffèrent	10. La zakāt al-fiṭr : la quantité de blé · 13. Le nombre de témoins pour le croissant · 15. L'intention du jeûne · 16. La ventouse (ḥijāma) pendant le jeûne · 20. Rompre un jeûne surérogatoire · 28. Quelle forme de pèlerinage est la meilleure ?
L'authenticité d'un hadith	26. Faire le Hajj pour un autre avant de l'avoir fait pour soi
Un texte général face à un autre texte, à un raisonnement ou au sens	4. Les chevaux · 5. Les produits de la terre · 9. Donner toute la zakāt à une seule catégorie · 14. Le croissant vu dans un autre pays · 17. Jeûner ou rompre en voyage · 23. La mosquée de l'itikāf, et l'itikāf de la femme · 25. La femme sans proche (maḥram) · 33. L'ordre des actes du jour du sacrifice · 35. Couper ses cheveux et ses ongles dans les dix premiers jours · 36. Le partage d'une bête et le sacrifice pour la famille
Adoration pure ou raison connue ?	1. La zakāt sur les biens de l'enfant et de l'aliéné · 2. La dette diminue-t-elle la zakāt ? · 6. Réunir l'or et l'argent pour atteindre le niṣāb · 8. Verser la valeur au lieu du bien
À quoi la question ressemble-t-elle ? (comparaison, raison de la règle)	3. Les bijoux · 11. Le moment où la zakāt al-fiṭr devient obligatoire · 18. La femme enceinte ou qui allaite · 19. Rompre volontairement en mangeant ou en buvant · 24. Le Hajj est-il dû immédiatement ? · 29. La pureté rituelle pour la circumambulation · 30. Le qārīn : une ou deux circumambulations ?
Un ordre ou un acte : obligation, recommandation ou circonstance ?	22. Le jeûne est-il une condition de l'itikāf ? · 32. Quitter 'Arafa avant le coucher du soleil · 34. Le sacrifice est-il obligatoire ?
L'interprétation d'un récit	7. L'association des troupeaux (khuṭṭa)
La pratique de Médine	21. Les six jours de Shawwāl

Exercice 1 · Qui dit quoi ?

مَنْ قَالَ مَاذَا

Complétez la grille de mémoire, en quelques mots par case. Le corrigé est le tableau récapitulatif du manuel, reproduit à la fin de ce kit.

Question	Ḥanafites	Mālikites	Shāfi'ites	Ḥanbalites
Zakāt sur les biens de l'enfant				
La dette réduit la zakāt				
Bijoux portés				

Question	Ḥanafites	Mālikites	Shāfi'ites	Ḥanbalites
Chevaux au pâturage				
Produits de la terre				
Réunir or et argent				
Association des troupeaux				
Verser la valeur				
Une seule catégorie				
Zakāt al-fiṭr en blé				
Zakāt al-fiṭr : obligation				
Ciel couvert le 29 Sha'bān				
Témoins du début de Ramadan				
Croissant vu ailleurs				
Intention de Ramadan				
Ventouse				
Jeûner en voyage				
Enceinte / allaitante (pour l'enfant)				
Manger exprès en Ramadan				
Rompre un jeûne surérogatoire				
Six jours de Shawwāl				
Jeûne pour l'i'tikāf				
Femme : lieu de l'i'tikāf				
Hajj immédiat				
Proche pour la femme				
Hajj pour autrui avant soi				
'Umra				
Meilleure forme				
Pureté pour le ṭawāf				
Qārīṇ				
Sa'y				
Quitter 'Arafa avant le coucher				

Question	Ḥanafites	Mālikites	Shāfi'ites	Ḥanbalites
Raser avant de lapider				
Sacrifice de l'īd				
Cheveux et ongles (10 jours)				
Chameau ou bovin pour sept				
Jours du sacrifice				

Exercice 2 · Quelle école ?

أَيُّ مَذْهَبٍ

Pour chaque question, une seule des quatre écoles retient l'avis indiqué. Laquelle ? (a) ḥanafites, (b) mālikites, (c) shāfi'ites, (d) ḥanbalites.

- Zakāt sur les biens de l'enfant** : « Non (sauf récoltes, fiṭr) »
- La dette réduit la zakāt** : « Oui (sauf récoltes) »
- Bijoux portés** : « Zakāt »
- Chevaux au pâturage** : « Oui (Abū Ḥanīfa) »
- Produits de la terre** : « Aliment de base conservable »
- Réunir or et argent** : « Non »
- Association des troupeaux** : « Montant (si niṣāb chacun) »
- Verser la valeur** : « Permis »
- Une seule catégorie** : « Partage obligatoire »
- Zakāt al-fiṭr en blé** : « ½ ṣā' »
- Zakāt al-fiṭr : obligation** : « 2 avis »
- Ciel couvert le 29 Sha'bān** : « Jeûne (al-Khiraqī) »
- Témoins du début de Ramadan** : « 1 (couvert) / foule »
- Croissant vu ailleurs** : « Selon les levers »
- Intention de Ramadan** : « Nuit ; une pour le mois »
- Ventouse** : « Rompt »
- Jeûner en voyage** : « Rompre est meilleur »
- Enceinte / allaitante (pour l'enfant)** : « Enceinte : rattrapage ; allaitante : + fidya »
- Six jours de Shawwāl** : « Déconseillés (Mālik) »
- Femme : lieu de l'i'tikāf** : « Chez elle »
- Hajj immédiat** : « Non »
- 'Umra** : « 2 narrations »
- Meilleure forme** : « Qirān »
- Pureté pour le ṭawāf** : « Non (offrande) »
- Qārīn** : « 2 ṭawāf, 2 sa'y »
- Sa'y** : « 3 narrations »
- Quitter 'Arafa avant le coucher** : « Offrande »
- Raser avant de lapider** : « Compensation »
- Sacrifice de l'īd** : « Wājib (résident aisé) »
- Cheveux et ongles (10 jours)** : « Interdit ou déconseillé »

31. **Chameau ou bovin pour sept** : « Non (mais famille) »

32. **Jours du sacrifice** : « 4 »

Exercice 3 · À qui est cette preuve ?

لَمِنْ هَذَا الدَّلِيلُ

Dans le manuel, chaque école a une « principale preuve » pour chaque question. Retrouvez quelle école s'appuie sur la preuve citée, puis essayez de dire en une phrase comment elle en tire son avis.

1. **La zakât sur les biens de l'enfant et de l'aliéné** : Elle est un droit lié aux biens.
2. **La dette diminue-t-elle la zakât ?** : Il possède un niṣāb depuis un an.
3. **Les bijoux** : Récits de Compagnons.
4. **Les chevaux** : « Pour chaque cheval au pâturage, un dinar » ; la pratique de 'Umar.
5. **Les produits de la terre** : « Pour ce qu'arrose le ciel, le dixième. »
6. **Réunir l'or et l'argent pour atteindre le niṣāb** : Ce sont deux genres différents, aux niṣāb différents.
7. **L'association des troupeaux (khulṭa)** : Le niṣāb s'évalue pour chaque propriétaire.
8. **Verser la valeur au lieu du bien** : Le but est de subvenir au besoin du pauvre.
9. **Donner toute la zakât à une seule catégorie** : La lettre du verset.
10. **La zakât al-fiṭr : la quantité de blé** : Récits du demi-ṣā' de blé.
11. **Le moment où la zakât al-fiṭr devient obligatoire** : C'est une adoration liée au jour de l'Īd.
12. **Le ciel couvert la nuit du 30 Sha'bān** : Ibn 'Umar, rapporteur du hadith, jeûnait ce jour-là.
13. **Le nombre de témoins pour le croissant** : C'est une information religieuse ; un seul témoin par ciel dégagé fait penser à une erreur.
14. **Le croissant vu dans un autre pays** : Le hadith de Kurayb.
15. **L'intention du jeûne** : Le jeûne d'Āshūrā' décidé pendant la journée.
16. **La ventouse (ḥijāma) pendant le jeûne** : « Celui qui pose les ventouses et celui qui les reçoit ont rompu. »
17. **Jeûner ou rompre en voyage** : « Que vous jeûniez est meilleur pour vous. »
18. **La femme enceinte ou qui allaite** : La femme enceinte ressemble à la malade.
19. **Rompre volontairement en mangeant ou en buvant** : Le hadith ne parle que de la relation conjugale.
20. **Rompre un jeûne surérogatoire** : Ibn 'Umar, Ibn 'Abbās, Ibn Mas'ūd.
21. **Les six jours de Shawwāl** : La crainte qu'on les rattache à Ramadan.
22. **Le jeûne est-il une condition de l'iṭikāf ?** : Le Prophète ﷺ l'a toujours fait en jeûnant.
23. **La mosquée de l'iṭikāf, et l'iṭikāf de la femme** : La prière en groupe est obligatoire.
24. **Le Hajj est-il dû immédiatement ?** : Le risque de mourir dans l'année.
25. **La femme sans proche (maḥram)** : Le Hajj est obligatoire pour qui en a la capacité.
26. **Faire le Hajj pour un autre avant de l'avoir fait pour soi** : Le Hajj accepte la représentation.
27. **La 'umra est-elle obligatoire ?** : « Accomplissez le Hajj et la 'umra pour Allah. »
28. **Quelle forme de pèlerinage est la meilleure ?** : « Si j'avais su... j'en aurais fait une 'umra. »
29. **La pureté rituelle pour la circumambulation** : « La circumambulation est une prière. »
30. **Le qāriṣ : une ou deux circumambulations ?** : Ce sont deux rites, chacun avec sa circumambulation.
31. **Le parcours entre Ṣafā et Marwa (sa'y)** : « Il n'y a pas de faute à faire le parcours entre eux. »
32. **Quitter 'Arafa avant le coucher du soleil** : Le Prophète ﷺ s'y tint jusqu'au coucher.
33. **L'ordre des actes du jour du sacrifice** : « Fais, il n'y a pas de mal. »
34. **Le sacrifice est-il obligatoire ?** : Le sacrifice est lié à la volonté : « celui qui veut sacrifier ».
35. **Couper ses cheveux et ses ongles dans les dix premiers jours** : Le hadith d'Umm Salama.
36. **Le partage d'une bête et le sacrifice pour la famille** : Le principe : une bête pour une personne.
37. **Combien de jours dure le temps du sacrifice ?** : Les « jours connus ».

Cartes mémoire

بَطَاقَاتُ الْحِفْظِ

Pliez la page le long de la ligne pointillée : la question d'un côté, la réponse de l'autre. Récitez la réponse avant de retourner la carte. Les avis sont ceux du tableau de chaque question du manuel ; la cause est la première phrase de l'encadré « La cause de la divergence ».

Partie 1 · La zakāt	
1. La zakāt sur les biens de l'enfant et de l'aliéné Les quatre avis ? La cause de la divergence ?	Ḥanafites : Pas de zakāt sur leurs biens ; seulement la dîme ('ushr) sur leurs récoltes et la zakāt al-fiṭr. Mālikites : Zakāt due ; le tuteur la verse. Shāfi'ites : Comme les mālikites. Ḥanbalites : Comme les shāfi'ites. Cause : La zakāt est-elle une adoration, comme la prière et le jeûne, ou un droit dû aux pauvres sur les biens des riches ?
2. La dette diminue-t-elle la zakāt ? Les quatre avis ? La cause de la divergence ?	Ḥanafites : La dette exigible empêche la zakāt, sauf sur les récoltes. Mālikites : La dette empêche la zakāt de l'argent (or, argent, monnaie), mais pas celle du bétail ni des récoltes ; elle ne l'empêche pas si le débiteur a d'autres biens pour la payer. Shāfi'ites : Selon son dernier avis, la dette n'empêche pas la zakāt. Ḥanbalites : La dette empêche la zakāt de l'argent et des marchandises ; pour le bétail et les récoltes, deux narrations. Cause : Encore une fois, la zakāt est-elle une adoration ou un droit des pauvres ?
3. Les bijoux Les quatre avis ? La cause de la divergence ?	Ḥanafites : Zakāt due sur les bijoux d'or et d'argent. Mālikites : Pas de zakāt sur les bijoux portés. Shāfi'ites : Pas de zakāt sur les bijoux portés par les femmes. Ḥanbalites : Pas de zakāt sur les bijoux portés ou prêtés (avis apparent de l'école) ; une autre narration oblige. Cause : Les bijoux ressemblent à deux choses. Comme l'or et l'argent en lingot, ils servent normalement de monnaie ; comme les biens d'usage (vêtements, meubles), ils servent à être utilisés.
4. Les chevaux Les quatre avis ? La cause de la divergence ?	Ḥanafites : Selon Abū Ḥanīfa : zakāt sur les chevaux au pâturage, mâles et femelles ensemble ; un dinar par cheval ou 2,5 % de leur valeur. Ses deux disciples : pas de zakāt. Mālikites : Pas de zakāt. Shāfi'ites : Pas de zakāt. Ḥanbalites : Pas de zakāt. Cause : Un raisonnement par analogie (les chevaux au pâturage, élevés pour la reproduction, ressemblent aux chameaux et aux bovins) s'oppose à la généralité du hadīth « ni pour son cheval ».

5. Les produits de la terre

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Tout ce que la terre produit, sauf l'herbe sauvage, le bois et les roseaux.

Mālikites : Tout ce qui sert d'aliment de base et se conserve ; Mālik y inclut les olives.

Shāfi'ites : Tout ce qui sert d'aliment de base et se conserve ; pas les olives dans son dernier avis.

Ḥanbalites : Tout ce qui se mesure (au volume) et se conserve.

Cause : Un raisonnement s'oppose à la généralité du texte. Le texte parle de « ce qu'arrose le ciel », sans limite.

6. Réunir l'or et l'argent pour atteindre le niṣāb

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : On les réunit, selon leur valeur au moment de la zakāt.

Mālikites : On les réunit, selon un taux fixe : un dinar pour dix dirhams.

Shāfi'ites : On ne les réunit pas.

Ḥanbalites : Deux narrations ; Abū Bakr 'Abd al-'Azīz a choisi de ne pas les réunir.

Cause : La zakāt est-elle due sur chacun pour lui-même, ou pour une raison qui les réunit, celle d'être la valeur des choses et le capital du commerce ?

7. L'association des troupeaux (khuṭṭa)

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : L'association n'a aucun effet : chacun paie selon son propre troupeau.

Mālikites : Elle compte pour le montant dû, si chacun possède un niṣāb.

Shāfi'ites : Elle compte pour le niṣāb et pour le montant : les troupeaux sont traités comme un seul.

Ḥanbalites : Comme les shāfi'ites, si les troupeaux partagent cinq choses : pâturage, abri, traite, abreuvoir, mâle.

Cause : Chacun comprend ce hadith selon sa position. Pour les uns, il montre que la propriété des associés est comme celle d'un seul homme, et précise le hadith « pas d'aumône en dessous de cinq chameaux ».

8. Verser la valeur au lieu du bien

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : On peut verser la valeur, dans la zakāt, les expiations, la zakāt al-fiṭr et les vœux.

Mālikites : On ne verse pas la valeur.

Shāfi'ites : Comme les mālikites.

Ḥanbalites : On ne verse pas la valeur, selon l'avis correct de l'école.

Cause : La zakāt est-elle une adoration, ou un droit des pauvres ? Comme adoration, elle doit être accomplie de la manière ordonnée ; comme droit, peu importe qu'on donne le bien ou sa valeur.

9. Donner toute la zakāt à une seule catégorie

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Permis.

Mālikites : Permis ; on donne selon le besoin, en commençant par les plus nécessiteux.

Shāfi'ites : Obligation de partager entre les catégories présentes, à parts égales, et au moins trois personnes par catégorie.

Ḥanbalites : Permis, même à une seule personne, sans la rendre riche ; une narration d'Aḥmad suit les shāfi'ites.

Cause : La lettre s'oppose au sens. La lettre du verset demande le partage entre tous ; le sens, couvrir les besoins, demande de privilégier les plus nécessiteux.

10. La zakât al-fiṭr : la quantité de blé

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Un demi-ṣā' suffit pour le blé.

Mālikites : Un ṣā' complet, quel que soit l'aliment.

Shāfi'ites : Comme les mālikites.

Ḥanbalites : Comme les shāfi'ites.

Cause : Des récits qui s'opposent. Celui d'Abū Sa'īd parle d'un ṣā' de « nourriture », que beaucoup comprennent comme le blé ; d'autres récits parlent d'un demi-ṣā' de blé.

11. Le moment où la zakât al-fiṭr devient obligatoire

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : À l'aube du jour de l'īd.

Mālikites : Deux avis connus : à l'aube de l'īd (rapport d'Ibn al-Qāsim) ou au coucher du soleil du dernier jour de Ramadan (rapport d'Ashhab).

Shāfi'ites : Au coucher du soleil du dernier jour de Ramadan.

Ḥanbalites : Comme les shāfi'ites.

Cause : Est-ce une adoration liée au jour de l'īd, ou à la sortie du mois de Ramadan, la nuit de l'īd ne faisant plus partie de Ramadan ?

Partie 2 · Le jeûne

12. Le ciel couvert la nuit du 30 Sha'bān

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : On complète Sha'bān à trente jours ; on ne jeûne pas le lendemain comme jour de Ramadan.

Mālikites : Comme les ḥanafites.

Shāfi'ites : Comme les mālikites.

Ḥanbalites : Trois narrations d'Aḥmad ; celle que retiennent al-Khiraqī et la plupart des anciens de l'école : on jeûne le lendemain, par précaution, comme jour de Ramadan.

Cause : L'ambiguïté de « faites-en l'estimation ». La majorité l'explique par l'autre version, explicite : « complétez trente jours » ; un texte ambigu s'interprète par le texte clair.

13. Le nombre de témoins pour le croissant

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Ciel couvert : un témoin intègre suffit, homme ou femme. Ciel dégagé : il faut un grand nombre de témoins.

Mālikites : Deux témoins intègres, pour le début comme pour la fin.

Shāfi'ites : Un témoin pour le début de Ramadan, deux pour la fin (selon le rapport d'al-Muzanī).

Ḥanbalites : Un témoin intègre pour le début de Ramadan, homme ou femme ; deux pour la fin.

Cause : Les récits diffèrent, et la nouvelle hésite entre deux genres : un témoignage, pour lequel il faut deux personnes, ou une information religieuse, comme un hadith, où une seule personne fiable suffit.

14. Le croissant vu dans un autre pays

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : On ne tient pas compte de la différence des lieux de lever : la vision établie dans un pays oblige les autres.

Mālikites : Comme les ḥanafites, selon le rapport d'Ibn al-Qāsim et des Égyptiens ; selon les Médinois, la vision n'oblige que son pays, sauf si l'imam l'impose.

Shāfi'ites : Chaque région a sa vision, quand les lieux de lever diffèrent (environ vingt-quatre parasanges).

Ḥanbalites : La vision d'un pays oblige les autres.

Cause : Le texte et le raisonnement s'opposent. Le récit de Kurayb laisse entendre que chaque pays a sa vision, proche ou lointain ; le raisonnement distingue : des pays dont les levers sont proches se comptent comme un seul horizon, des pays très éloignés, non.

15. L'intention du jeûne

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Pour Ramadan et le jeûne fixé à une date, l'intention peut se faire pendant la journée (avant le milieu du jour) ; une intention pour chaque jour.

Mālikites : Intention avant l'aube pour tout jeûne, même surérogatoire ; une seule intention suffit pour tout Ramadan.

Shāfi'ites : Intention avant l'aube pour le jeûne obligatoire ; une intention pour chaque jour.

Ḥanbalites : Intention de nuit pour le jeûne obligatoire ; une intention pour chaque jour (une narration d'Aḥmad permet une seule pour le mois).

Cause : Des récits qui s'opposent. Ceux qui donnent la priorité au hadith de Ḥafṣa exigent l'intention de nuit pour tout jeûne ; ceux qui réunissent les textes l'appliquent au jeûne obligatoire et laissent le jeûne surérogatoire aux hadiths de 'Ā'isha et d'Āshūrā'.

16. La ventouse (ḥijāma) pendant le jeûne

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Ne rompt pas le jeûne et n'est pas déconseillée.

Mālikites : Ne rompt pas ; déconseillée.

Shāfi'ites : Comme les mālikites.

Ḥanbalites : Rompt le jeûne de celui qui pose les ventouses et de celui qui les reçoit.

Cause : Deux hadiths qui s'opposent, et trois manières de les traiter. Préférer l'un : le hadith de Thawbān établit une règle, et une règle établie ne se lève pas par un récit dont on ne sait s'il est antérieur ou postérieur.

17. Jeûner ou rompre en voyage

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Le jeûne est meilleur s'il n'est pas pénible.

Mālikites : Comme les ḥanafites.

Shāfi'ites : Comme les mālikites.

Ḥanbalites : La rupture est meilleure ; le jeûne est déconseillé, même sans difficulté.

Cause : Le sens compris s'oppose à certains récits. La rupture est une permission pour lever la difficulté, et laisser une permission est en principe meilleur ; mais le hadith « ce n'est pas un acte de bonté » et le fait que le dernier acte du Prophète ﷺ fut de rompre laissent penser que la rupture est meilleure.

18. La femme enceinte ou qui allaite

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Elle rattrape, sans compensation (fidya).

Mālikites : La femme enceinte rattrape sans compensation ; celle qui allaite rattrape et nourrit un pauvre par jour.

Shāfi'ites : Elle rattrape et nourrit un pauvre par jour.

Ḥanbalites : Comme les shāfi'ites.

Cause : Elles ressemblent à deux personnes. À la malade, qui rattrape seulement ; et à celle que le jeûne épuise, qui nourrit un pauvre selon la lecture « ceux qui ne peuvent le supporter qu'avec peine ».

19. Rompre volontairement en mangeant ou en buvant

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Rattrapage et expiation, pour ce qui nourrit ou soigne.

Mālikites : Rattrapage et expiation, pour toute rupture volontaire qui viole le jeûne.

Shāfi'ites : Rattrapage seulement ; l'expiation est propre à la relation conjugale.

Ḥanbalites : Comme les shāfi'ites.

Cause : Peut-on comparer celui qui mange à celui qui a une relation ?

Ceux qui voient dans l'expiation une sanction de la violation du jeûne les traitent de la même façon.

20. Rompre un jeûne surérogatoire

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Le jeûne devient obligatoire en le commençant ; celui qui le rompt sans excuse le rattrape.

Mālikites : Comme les ḥanafites.

Shāfi'ites : Pas de rattrapage obligatoire ; le rattraper est bien.

Ḥanbalites : Comme les shāfi'ites.

Cause : Des récits qui s'opposent, et une comparaison. Le jeûne surérogatoire ressemble-t-il à la prière surérogatoire, qu'on peut interrompre sans la rattraper, ou au Hajj surérogatoire, qu'on doit rattraper si on l'interrompt, par l'accord des savants ?

21. Les six jours de Shawwāl

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Recommandés (al-Mawsū'a).

Mālikites : Mālik les déconseillait ; les mālikites plus tardifs les comptent parmi les jeûnes recommandés (al-Mawsū'a).

Shāfi'ites : Recommandés.

Ḥanbalites : Recommandés, consécutifs ou séparés.

Cause : Mālik a dit : « Je n'ai vu personne parmi les gens de science et de fiqh les jeûner ; cela ne m'est parvenu d'aucun des anciens ; les savants le déconseillent et craignent qu'on y voie une innovation, et qu'on rattache à Ramadan ce qui n'en fait pas partie » (rapporté par Ibn Qudāma).

Partie 3 · La retraite spirituelle (i'tikāf)

22. Le jeûne est-il une condition de l'i'tikāf ?

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Le jeûne est une condition de l'i'tikāf obligatoire (vœu) ; pour l'i'tikāf surérogatoire, deux narrations : un jour avec jeûne, ou un moment sans jeûne (avis de Muḥammad).

Mālikites : Le jeûne est une condition ; donc pas d'i'tikāf de moins d'un jour et une nuit selon une partie de l'école.

Shāfi'ites : Le jeûne n'est pas une condition ; un court moment suffit.

Ḥanbalites : Le jeûne n'est pas une condition selon l'avis connu de l'école ; une autre narration l'exige.

Cause : L'i'tikāf du Prophète ﷺ a toujours eu lieu en Ramadan. Ceux qui pensent que le jeûne qui l'accompagnait en était une condition l'exigent ; ceux qui y voient une simple coïncidence ne l'exigent pas.

23. La mosquée de l'itikāf, et l'itikāf de la femme

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Homme : une mosquée où l'on prie en groupe. Femme : la pièce de sa maison qu'elle réserve à la prière.

Mālikites : Toute mosquée, selon l'avis connu ; une narration exige une mosquée où se fait la prière du vendredi. La femme fait l'itikāf à la mosquée.

Shāfi'ites : Toute mosquée ; une mosquée du vendredi si la retraite comprend un vendredi. La femme : toute mosquée.

Ḥanbalites : Homme : une mosquée où se fait la prière en groupe. Femme : toute mosquée, mais pas sa maison.

Cause : Pour le type de mosquée, la généralité du verset s'oppose à un raisonnement qui la restreint : certains exigent une mosquée du vendredi, pour que le retraitant n'ait pas à sortir pour la prière du vendredi.

Partie 4 · Le Hajj et la 'umra

24. Le Hajj est-il dû immédiatement ?

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Dû immédiatement selon Abū Yūsuf, et Abū Ḥanīfa le laisse entendre ; Muḥammad : il peut être retardé.

Mālikites : Deux avis connus dans l'école : immédiat ou différé, tant qu'on ne craint pas de le manquer.

Shāfi'ites : Peut être retardé.

Ḥanbalites : Dû immédiatement.

Cause : Le premier moment où le Hajj devient possible ressemble-t-il au début du temps d'une prière, où l'on peut retarder, ou à la fin de ce temps, où l'on ne peut plus ?

25. La femme sans proche (maḥram)

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Le proche (ou le mari) est une condition de l'obligation.

Mālikites : Pas une condition pour le Hajj obligatoire : elle part avec un groupe sûr, de femmes ou d'hommes.

Shāfi'ites : Pas une condition : elle part avec des femmes sûres.

Ḥanbalites : Une condition (« le proche fait partie de la capacité »), selon l'avis appliqué de l'école ; deux autres narrations.

Cause : L'ordre de faire le Hajj, et donc de voyager, s'oppose à l'interdiction pour la femme de voyager sans proche.

26. Faire le Hajj pour un autre avant de l'avoir fait pour soi

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Permis.

Mālikites : Permis, mais il vaut mieux faire d'abord le sien.

Shāfi'ites : Non : son Hajj compte pour lui-même.

Ḥanbalites : Non : son Hajj compte pour lui-même, et il rend ce qu'il a reçu.

Cause : Ceux qui l'interdisent se fondent sur le hadith de Shubruma ; les autres répondent qu'il est rapporté comme parole d'Ibn 'Abbās, et non du Prophète ﷺ.

27. La 'umra est-elle obligatoire ?

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Sunna.

Mālikites : Sunna fortement recommandée.

Shāfi'ites : Obligatoire, une fois.

Ḥanbalites : Obligatoire selon une narration (défendue par Ibn Qudāma) ; sunna selon l'autre.

Cause : Des récits qui s'opposent, et l'ordre « accomplissez » : impose-t-il de faire la 'umra, ou seulement de la terminer une fois commencée, ce qui vaut aussi pour les actes surérogatoires ?

28. Quelle forme de pèlerinage est la meilleure ?

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Le qirān.

Mālikites : L'ifrād.

Shāfi'ites : L'ifrād, selon l'avis apparent de l'école.

Ḥanbalites : Le tamattu', puis l'ifrād, puis le qirān ; une narration : le qirān pour qui conduit une offrande.

Cause : Les récits diffèrent sur ce que le Prophète ﷺ a fait : on rapporte qu'il a fait l'ifrād, le tamattu' et le qirān.

29. La pureté rituelle pour la circumambulation

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Pas une condition : la circumambulation est valable ; il est recommandé de la refaire, sinon une offrande (dam) est due.

Mālikites : Condition de validité.

Shāfi'ites : Condition de validité, ainsi que la propreté du vêtement.

Ḥanbalites : Condition de validité selon l'avis connu ; une narration la rend réparable par une offrande, une autre excuse l'oubli.

Cause : La circumambulation ressemble-t-elle à la prière, qui demande la pureté, ou aux autres rites du Hajj, comme le parcours entre Şafā et Marwa, qui n'en demandent pas ?

30. Le qārīn : une ou deux circumambulations ?

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Deux circumambulations et deux parcours.

Mālikites : Une circumambulation et un parcours suffisent.

Shāfi'ites : Comme les mālikites.

Ḥanbalites : Comme les shāfi'ites.

Cause : Les rites de la 'umra entrent-ils dans ceux du Hajj, ou chacun garde-t-il ses propres actes ?

31. Le parcours entre Şafā et Marwa (sa'y)

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Obligatoire (wājib) mais pas pilier : celui qui le délaisse doit une offrande.

Mālikites : Pilier : sans lui, le Hajj n'est pas accompli.

Shāfi'ites : Pilier.

Ḥanbalites : Trois narrations : pilier, obligation réparable, ou sunna ; Ibn Qudāma préfère l'obligation réparable.

Cause : Le verset dit « il n'y a pas de faute » ; ceux qui le comprennent comme « pas de faute à ne pas le faire » n'en font pas une obligation.

32. Quitter 'Arafa avant le coucher du soleil

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Hajj valable ; une offrande est due, qu'on revienne ou non.

Mālikites : Il faut être à 'Arafa une partie de la nuit : celui qui part avant le coucher et ne revient pas avant l'aube manque son Hajj.

Shāfi'ites : Hajj valable ; offrande due s'il ne revient pas à 'Arafa après le coucher.

Ḥanbalites : Comme les shāfi'ites.

Cause : La majorité suit le hadith de 'Urwa, où « de jour » signifie après le midi, et comprend la station du Prophète ﷺ jusqu'au coucher comme ce qui est meilleur, puisqu'il avait le choix.

33. L'ordre des actes du jour du sacrifice

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Abū Ḥanīfa : celui qui rase avant de lapider ou de sacrifier doit une offrande (deux pour le qārīn). Ses deux disciples : rien.

Mālikites : Celui qui rase avant de lapider doit une compensation (fidya) ; pas de circumambulation de la visite avant la lapidation selon Mālik ; les autres changements sont sans conséquence.

Shāfi'ites : Rien n'est dû, quel que soit l'ordre.

Ḥanbalites : Rien n'est dû pour celui qui oublie ou ignore.

Cause : Le hadith « il n'y a pas de mal » s'oppose à un raisonnement.

Mālik raisonne ainsi : le Prophète ﷺ a imposé une compensation à celui qui se rase avant le moment permis par nécessité ; à plus forte raison sans nécessité ; et le hadith de Mālik ne mentionne pas le rasage avant la lapidation.

Partie 5 · Le sacrifice de l'Id (uḍḥiya)

34. Le sacrifice est-il obligatoire ?

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Obligatoire (wājib) pour le résident aisé ; pas pour le voyageur. Ses deux disciples : sunna.

Mālikites : Sunna fortement recommandée ; Mālik dispense le pèlerin à Minā. Une narration de Mālik suit Abū Ḥanīfa.

Shāfi'ites : Sunna fortement recommandée, pour le pèlerin comme pour les autres.

Ḥanbalites : Sunna fortement recommandée, qu'il ne faut pas délaissé quand on en a les moyens.

Cause : Deux causes. Le Prophète ﷺ n'a jamais laissé le sacrifice, même en voyage : ses actes indiquent-ils l'obligation ou la recommandation ? Et la compréhension des hadiths : « celui qui veut sacrifier » laisse entendre qu'il n'est pas obligatoire, alors que l'ordre donné à Abū Burda de refaire son sacrifice laisse entendre qu'il l'est.

35. Couper ses cheveux et ses ongles dans les dix premiers jours

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Pas déconseillé.

Mālikites : Déconseillé.

Shāfi'ites : Déconseillé.

Ḥanbalites : Interdit selon une partie de l'école ; déconseillé selon al-Qāḍī et d'autres.

Cause : Un texte particulier, le hadith d'Umm Salama, et un récit général, celui de 'Ā'isha.

36. Le partage d'une bête et le sacrifice pour la famille

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Un chameau ou un bovin pour sept personnes.

Mālikites : Pas de partage à plusieurs propriétaires ; mais un homme peut sacrifier une bête (mouton, bovin ou chameau) pour lui et pour la famille dont il a la charge.

Shāfi'ites : Un chameau ou un bovin pour sept personnes.

Ḥanbalites : Comme les shāfi'ites.

Cause : Le principe, une bête pour une personne, s'oppose à une analogie fondée sur le hadith des offrandes.

37. Combien de jours dure le temps du sacrifice ?

Les quatre avis ? La cause de la divergence ?

Ḥanafites : Le jour du sacrifice et deux jours après.

Mālikites : Comme les ḥanafites, jusqu'au coucher du soleil du troisième jour.

Shāfi'ites : Le jour du sacrifice et les trois jours du tashrīq.

Ḥanbalites : Le jour du sacrifice et deux jours après.

Cause : Deux causes. Que sont les « jours connus » du verset : le jour du sacrifice et deux jours après, selon l'avis le plus connu, ou les dix premiers jours ?

Lexique

معجم

Les termes à connaître, tels que le manuel les définit.

Terme	En arabe	Sens
Niṣāb	نَصَابٌ	Minimum imposable à partir duquel la zakāt est due.
Ḥawl	حَوْلٌ	Année lunaire complète de possession.
Khulṭa	خُلْطَةٌ	Association de troupeaux de plusieurs propriétaires.
Qīma	قِيَمَةٌ	La valeur d'un bien, versée à sa place.
Ṣā' / mudd	صَاعٌ / مَدٌّ	Mesures de volume ; un ṣā' vaut quatre mudd.
Fidya	فِدْيَةٌ	Compensation : nourrir un pauvre pour chaque jour non jeûné.
Kaffāra	كَفَّارَةٌ	Expiation : affranchir, jeûner deux mois consécutifs, ou nourrir soixante pauvres.
Maṭāli'	المَطَالِعُ	Les lieux de lever du croissant, qui diffèrent selon les régions.
I'tikāf	اعْتِكَافٌ	Retraite spirituelle à la mosquée.
Maḥram	مَحْرَمٌ	Proche parent qu'une femme ne peut pas épouser, qui l'accompagne en voyage.
Ifrād / qirān / tamattu'	الْإِفْرَادُ / الْقِرَانُ / التَّمَتُّعُ	Hajj seul / Hajj et 'umra ensemble / 'umra puis Hajj dans la même saison.
Ṭawāf / sa'y	الطَّوَافُ / السَّعْيُ	Circumambulation autour de la Ka'ba / parcours entre Ṣafā et Marwa.
Dam	دَمٌ	Offrande (sacrifice) due pour réparer un manquement dans le Hajj.
Uḍḥiya	أُضْحِيَّةٌ	Sacrifice de l'īd al-aḍḥā.
Ayyām at-tashrīq	أَيَّامُ التَّشْرِيقِ	Les trois jours qui suivent le jour du sacrifice.

Auto-évaluation

تَقْوِيم ذَاتِي

Cochez une case quand vous savez l'expliquer sans le manuel.

Question	Les 4 avis	Les preuves	La cause	Position mālikite
1. La zakât sur les biens de l'enfant et de l'aliéné	☐	☐	☐	☐
2. La dette diminue-t-elle la zakât ?	☐	☐	☐	☐
3. Les bijoux	☐	☐	☐	☐
4. Les chevaux	☐	☐	☐	☐
5. Les produits de la terre	☐	☐	☐	☐
6. Réunir l'or et l'argent pour atteindre le niṣāb	☐	☐	☐	☐
7. L'association des troupeaux (khuṭṭa)	☐	☐	☐	☐
8. Verser la valeur au lieu du bien	☐	☐	☐	☐
9. Donner toute la zakât à une seule catégorie	☐	☐	☐	☐
10. La zakât al-fiṭr : la quantité de blé	☐	☐	☐	☐
11. Le moment où la zakât al-fiṭr devient obligatoire	☐	☐	☐	☐
12. Le ciel couvert la nuit du 30 Sha'bān	☐	☐	☐	☐
13. Le nombre de témoins pour le croissant	☐	☐	☐	☐
14. Le croissant vu dans un autre pays	☐	☐	☐	☐
15. L'intention du jeûne	☐	☐	☐	☐
16. La ventouse (ḥijāma) pendant le jeûne	☐	☐	☐	☐
17. Jeûner ou rompre en voyage	☐	☐	☐	☐
18. La femme enceinte ou qui allaite	☐	☐	☐	☐
19. Rompre volontairement en mangeant ou en buvant	☐	☐	☐	☐
20. Rompre un jeûne surérogatoire	☐	☐	☐	☐
21. Les six jours de Shawwāl	☐	☐	☐	☐
22. Le jeûne est-il une condition de l'i'tikāf ?	☐	☐	☐	☐
23. La mosquée de l'i'tikāf, et l'i'tikāf de la femme	☐	☐	☐	☐
24. Le Hajj est-il dû immédiatement ?	☐	☐	☐	☐

Question	Les 4 avis	Les preuves	La cause	Position mālikite
25. La femme sans proche (maḥram)	☐	☐	☐	☐
26. Faire le Hajj pour un autre avant de l'avoir fait pour soi	☐	☐	☐	☐
27. La 'umra est-elle obligatoire ?	☐	☐	☐	☐
28. Quelle forme de pèlerinage est la meilleure ?	☐	☐	☐	☐
29. La pureté rituelle pour la circumambulation	☐	☐	☐	☐
30. Le qāriḥ : une ou deux circumambulations ?	☐	☐	☐	☐
31. Le parcours entre Ṣafā et Marwa (sa'y)	☐	☐	☐	☐
32. Quitter 'Arafa avant le coucher du soleil	☐	☐	☐	☐
33. L'ordre des actes du jour du sacrifice	☐	☐	☐	☐
34. Le sacrifice est-il obligatoire ?	☐	☐	☐	☐
35. Couper ses cheveux et ses ongles dans les dix premiers jours	☐	☐	☐	☐
36. Le partage d'une bête et le sacrifice pour la famille	☐	☐	☐	☐
37. Combien de jours dure le temps du sacrifice ?	☐	☐	☐	☐

Corrigés

الأجوبة

Exercice 1 · Le tableau récapitulatif

Question	Ḥanafites	Mālikites	Shāfi'ites	Ḥanbalites
Zakāt sur les biens de l'enfant	Non (sauf récoltes, fiṭr)	Oui	Oui	Oui
La dette réduit la zakāt	Oui (sauf récoltes)	Pour l'argent seulement	Non (dernier avis)	Argent, marchandises : oui ; bétail, récoltes : 2 narr.
Bijoux portés	Zakāt	Pas de zakāt	Pas de zakāt	Pas de zakāt
Chevaux au pâturage	Oui (Abū Ḥanīfa)	Non	Non	Non
Produits de la terre	Tout produit	Aliment de base conservable	Idem (sans olives)	Ce qui se mesure et se conserve
Réunir or et argent	Oui, par la valeur	Oui, 1 dinar = 10 dirhams	Non	2 narrations

Question	Ḥanafites	Mālikites	Shāfi'ites	Ḥanbalites
Association des troupeaux	Sans effet	Montant (si niṣāb chacun)	Niṣāb et montant	Niṣāb et montant
Verser la valeur	Permis	Non	Non	Non
Une seule catégorie	Permis	Permis (selon le besoin)	Partage obligatoire	Permis
Zakāt al-fiṭr en blé	½ ṣā'	1 ṣā'	1 ṣā'	1 ṣā'
Zakāt al-fiṭr : obligation	Aube de l'Īd	2 avis	Coucher du soleil	Coucher du soleil
Ciel couvert le 29 Sha'bān	30 jours	30 jours	30 jours	Jeûne (al-Khiraqī)
Témoins du début de Ramadan	1 (couvert) / foule	2	1	1
Croissant vu ailleurs	Oblige	Oblige (Ibn al-Qāsim)	Selon les levers	Oblige
Intention de Ramadan	Jour possible ; chaque jour	Nuit ; une pour le mois	Nuit ; chaque jour	Nuit ; chaque jour
Ventouse	Ne rompt pas	Ne rompt pas (déconseillée)	Idem	Rompt
Jeûner en voyage	Meilleur	Meilleur	Meilleur	Rompre est meilleur
Enceinte / allaitante (pour l'enfant)	Rattrapage	Enceinte : rattrapage ; allaitante : + fidya	Rattrapage + fidya	Rattrapage + fidya
Manger exprès en Ramadan	Expiation	Expiation	Pas d'expiation	Pas d'expiation
Rompre un jeûne surérogatoire	Rattrapage	Rattrapage	Non	Non
Six jours de Shawwāl	Recommandés	Déconseillés (Mālik)	Recommandés	Recommandés
Jeûne pour l'itikāf	Condition (vœu)	Condition	Non	Non (avis connu)
Femme : lieu de l'itikāf	Chez elle	Mosquée	Mosquée	Mosquée
Hajj immédiat	Oui (Abū Yūsuf)	2 avis	Non	Oui
Proche pour la femme	Condition	Non (groupe sûr)	Non (femmes sûres)	Condition
Hajj pour autrui avant soi	Permis	Permis	Non	Non
'Umra	Sunna	Sunna	Obligatoire	2 narrations
Meilleure forme	Qirān	Ifrād	Ifrād	Tamattu'
Pureté pour le ṭawāf	Non (offrande)	Condition	Condition	Condition

Question	Ḥanafites	Mālikites	Shāfi'ites	Ḥanbalites
Qāriḥ	2 ṭawāf, 2 sa'y	1 et 1	1 et 1	1 et 1
Sa'y	Wājib	Pilier	Pilier	3 narrations
Quitter 'Arafa avant le coucher	Offrande	Hajj manqué sans retour	Offrande sans retour	Offrande sans retour
Raser avant de lapider	Offrande (Abū Ḥanīfa)	Compensation	Rien	Rien (oubli, ignorance)
Sacrifice de l'Īd	Wājib (résident aisé)	Sunna	Sunna	Sunna
Cheveux et ongles (10 jours)	Permis	Déconseillé	Déconseillé	Interdit ou déconseillé
Chameau ou bovin pour sept	Oui	Non (mais famille)	Oui	Oui
Jours du sacrifice	3	3	4	3

Exercice 2 · Quelle école ?

1. Zakāt sur les biens de l'enfant : **ḥanafites**
2. La dette réduit la zakāt : **ḥanafites**
3. Bijoux portés : **ḥanafites**
4. Chevaux au pâturage : **ḥanafites**
5. Produits de la terre : **mālikites**
6. Réunir or et argent : **shāfi'ites**
7. Association des troupeaux : **mālikites**
8. Verser la valeur : **ḥanafites**
9. Une seule catégorie : **shāfi'ites**
10. Zakāt al-fiṭr en blé : **ḥanafites**
11. Zakāt al-fiṭr : obligation : **mālikites**
12. Ciel couvert le 29 Sha'bān : **ḥanbalites**
13. Témoins du début de Ramadan : **ḥanafites**
14. Croissant vu ailleurs : **shāfi'ites**
15. Intention de Ramadan : **mālikites**
16. Ventouse : **ḥanbalites**
17. Jeûner en voyage : **ḥanbalites**
18. Enceinte / allaitante (pour l'enfant) : **mālikites**
19. Six jours de Shawwāl : **mālikites**
20. Femme : lieu de l'itikāf : **ḥanafites**
21. Hajj immédiat : **shāfi'ites**
22. 'Umra : **ḥanbalites**
23. Meilleure forme : **ḥanafites**
24. Pureté pour le ṭawāf : **ḥanafites**
25. Qāriḥ : **ḥanafites**
26. Sa'y : **ḥanbalites**
27. Quitter 'Arafa avant le coucher : **ḥanafites**
28. Raser avant de lapider : **mālikites**
29. Sacrifice de l'Īd : **ḥanafites**
30. Cheveux et ongles (10 jours) : **ḥanbalites**
31. Chameau ou bovin pour sept : **mālikites**
32. Jours du sacrifice : **shāfi'ites**

Exercice 3 · À qui est cette preuve ?

1. La zakât sur les biens de l'enfant et de l'aliéné : **mālikites** (question 1 du manuel)
2. La dette diminue-t-elle la zakât ? : **shāfi'ites** (question 2 du manuel)
3. Les bijoux : **ḥanbalites** (question 3 du manuel)
4. Les chevaux : **ḥanafites** (question 4 du manuel)
5. Les produits de la terre : **ḥanafites** (question 5 du manuel)
6. Réunir l'or et l'argent pour atteindre le niṣāb : **shāfi'ites** (question 6 du manuel)
7. L'association des troupeaux (khulṭa) : **ḥanafites** (question 7 du manuel)
8. Verser la valeur au lieu du bien : **ḥanafites** (question 8 du manuel)
9. Donner toute la zakât à une seule catégorie : **shāfi'ites** (question 9 du manuel)
10. La zakât al-fiṭr : la quantité de blé : **ḥanafites** (question 10 du manuel)
11. Le moment où la zakât al-fiṭr devient obligatoire : **ḥanafites** (question 11 du manuel)
12. Le ciel couvert la nuit du 30 Sha'bān : **ḥanbalites** (question 12 du manuel)
13. Le nombre de témoins pour le croissant : **ḥanafites** (question 13 du manuel)
14. Le croissant vu dans un autre pays : **shāfi'ites** (question 14 du manuel)
15. L'intention du jeûne : **ḥanafites** (question 15 du manuel)
16. La ventouse (ḥijāma) pendant le jeûne : **ḥanbalites** (question 16 du manuel)
17. Jeûner ou rompre en voyage : **ḥanafites** (question 17 du manuel)
18. La femme enceinte ou qui allaite : **mālikites** (question 18 du manuel)
19. Rompre volontairement en mangeant ou en buvant : **shāfi'ites** (question 19 du manuel)
20. Rompre un jeûne surérogatoire : **ḥanbalites** (question 20 du manuel)
21. Les six jours de Shawwāl : **mālikites** (question 21 du manuel)
22. Le jeûne est-il une condition de l'iṭikāf ? : **mālikites** (question 22 du manuel)
23. La mosquée de l'iṭikāf, et l'iṭikāf de la femme : **ḥanbalites** (question 23 du manuel)
24. Le Hajj est-il dû immédiatement ? : **ḥanafites** (question 24 du manuel)
25. La femme sans proche (maḥram) : **mālikites** (question 25 du manuel)
26. Faire le Hajj pour un autre avant de l'avoir fait pour soi : **ḥanafites** (question 26 du manuel)
27. La 'umra est-elle obligatoire ? : **shāfi'ites** (question 27 du manuel)
28. Quelle forme de pèlerinage est la meilleure ? : **ḥanbalites** (question 28 du manuel)
29. La pureté rituelle pour la circumambulation : **mālikites** (question 29 du manuel)
30. Le qāriṇ : une ou deux circumambulations ? : **ḥanafites** (question 30 du manuel)
31. Le parcours entre Ṣafā et Marwa (sa'y) : **ḥanafites** (question 31 du manuel)
32. Quitter 'Arafa avant le coucher du soleil : **mālikites** (question 32 du manuel)
33. L'ordre des actes du jour du sacrifice : **shāfi'ites** (question 33 du manuel)
34. Le sacrifice est-il obligatoire ? : **mālikites** (question 34 du manuel)
35. Couper ses cheveux et ses ongles dans les dix premiers jours : **ḥanbalites** (question 35 du manuel)
36. Le partage d'une bête et le sacrifice pour la famille : **mālikites** (question 36 du manuel)
37. Combien de jours dure le temps du sacrifice ? : **ḥanbalites** (question 37 du manuel)

Pour toute réponse, relisez la question dans le manuel Fiqh comparé · Niveau 2 : taha-academy.com/bibliotheque/199. Les preuves, le raisonnement de chaque école et les points moins sûrs y sont détaillés, avec les sources consultées.



A P P R E N D R E · C O M P R E N D R E · A G I R

Ce kit fait partie de la collection de TAHA ACADEMY : des formations, des fiches pratiques, des ouvrages et une bibliothèque en ligne pour relier la foi à la vie d'aujourd'hui.

Le manuel complet : Fiqh comparé · Niveau 2, taha-academy.com/bibliotheque/199.



Continuer sur le site

Fiches, manuels, articles
taha-academy.com

« Apprendre, comprendre, agir. »